Leviers d'actions proposés au cours des ateliers "LEADER aujourd'hui : retrouver des marges d'action"

Comment impulser de l'innovation grâce à LEADER ?

- Accompagner le territoire et les projets à l'innovation grâce à l'ingénierie LEADER
  - L'équipe LEADER doit être évaluée sur l'accompagnement globale à l'innovation et non uniquement sur les projets financés
- Proposer des dispositifs souples
  - Évaluation basée sur les objectifs et non pas sur des critères financiers et administratifs
  - Exemples : financement de micro-projets, financement au démarrage de projets...
- Accepter le droit à l'erreur et inclure dans la sélection des projets des projets en test (lien à faire avec les critères de sélection)
- Oser et expérimenter des manières d'animer et de mettre en œuvre LEADER (animation, gouvernance, accompagnement, sélection...)
- Bénéficier d'un regard extérieur
  - Exemple : rapport d'étonnement de Cap Rural afin d'accompagner le GAL à envisager une autre manière de faire

Comment réinvestir la stratégie LEADER et la faire vivre...

- ... en maillant LEADER et les autres dynamiques des territoires ?
  - Organiser différentes formes de liens pour faire se rencontrer les stratégies et les acteurs des stratégies
  - Mettre en place un "GAL actu" pour communiquer sur tout ce qui se passe sur le territoire qui peut être en lien avec la stratégie LEADER
  - S'appuyer sur la société civile comme sentinelle du territoire pour garantir la stratégie via le conseil de développement, les membres privés du comité de programmation, les jeunes...
  - Se connaître, se rencontrer : réunions régulières, agoras, lieux partagés proposés par le GAL
- ... en redonnant du sens à la stratégie LEADER ?
  - Établir un tableau de bord pour travailler les enjeux, être clair, clarifier le discours pour faire comprendre les changements et les argumenter en lien avec l'évolution des politiques
  - L'équipe technique doit être plus au centre des processus stratégiques au sein des EPCI pour être informée des différentes stratégies du territoire
  - Créer un comité de programmation indépendant du LEADER et légitime, en lien avec le conseil de développement
  - Penser dès à présent le LEADER post-2020 : revenir aux fondamentaux du programme

Comment défendre le programme LEADER auprès des élus du GAL et du territoire dans le contexte actuel ?

- Mettre en valeur des réalisations locales concrètes qui répondent aux besoins des territoires et qui permettent de créer, maintenir de l'emploi et dynamiser les territoires ruraux
- Expérimenter et reconstruire une stratégie pour l'avenir du territoire grâce à l'outil LEADER
- S'appuyer sur des élus qui trouvent des solutions de cofinancements innovantes contribuant à un changement de regard sur l'Europe

Les rôles et missions de l'animateur et du gestionnaire LEADER aujourd'hui...

- ... comment les articuler ?
  - Avoir un socle commun de connaissances techniques, de valeurs, de méthodes et d'outils
  - S'appuyer sur les réseaux institutionnels et informels pour échanger sur la technique
  - Trouver les moyens pour que le binôme (animateur/gestionnaire) reste au service du projet de territoire et du porteur de projets
- ... comment mailler avec les agents de développement du territoire ?
  - Avoir une équipe projet (LEADER ou thématique) construite (raisonnée et conventionnée), organisée (on sait "Qui" et "Qui fait quoi") et connue/reconnue
  - Mettre en place des outils qui présentent LEADER pour mobiliser d'autres agents de développement (site internet, guide porteur projet, flyers, jeux...)
  - Utiliser des techniques d'animation de réunion qui permettent de se lâcher et de décloisonner

Atelier membres de comités de programmation

- Refaire des commissions thématiques sur des sujets innovants
- Investir le volet coopération
- Organiser des réunions conviviales et un dispositif d'échanges d'expériences

Auteurs : Jean-Philippe Jamot Marine Rouchouse
Création : 9 novembre 2017
Modification : 20 mars 2018

Sujet flottant